



Auboué

Bulletin communal - mai 2010 - numéro 5



Sommaire

Le mot du maire

Une année de changement

L'année 2010 s'annonce comme une année de changement pour notre ville. Les chantiers en route depuis le début du mandat sont sur le point de se concrétiser. Les travaux de démolition de l'ancienne école primaire ont débuté courant avril; la construction de la nouvelle école, sauf imprévu, doit être achevée pour septembre 2011. Ce bâtiment à ossature bois recherchera la meilleure performance énergétique possible; nous lançons d'ailleurs une étude sur la faisabilité de chauffer l'école et les bâtiments environnants par géothermie.

Parallèlement à cette construction, l'accès au parc Leonov ainsi que les abords de la nouvelle école seront modifiés. L'entrée du parc sera élargie et le bas de la rue du 8 mai modifié pour y apporter un maximum de sécurité.

Les travaux concernant les anciens sites sinistrés de la rue de Metz et de Coinville commenceront le 10 mai.

Ceux-ci concerneront l'ensemble des réseaux humides et secs. Nous sommes en pourparlers avancés avec deux aménageurs qui eux, auront en charge la construction des nouvelles maisons, mais malheureusement pour le seul quartier de Coinville à ce jour.

Nous sommes aussi en contact avec un aménageur intéressé par les terrains situés à l'entrée des Pariottes où il pourrait faire construire deux immeubles contenant chacun quatre appartements de type F 2 - F 3 pour seniors. N'hésitez pas à vous renseigner en mairie car le nombre de personnes intéressées peut être un facteur déterminant.

Nous lançons également le dossier de consultation des entreprises concernant le quartier des Glacis où les travaux de réhabilitation devraient débuter fin 2010, début 2011.

La rénovation du terrain de football, quant à elle, devrait être achevée en septembre 2010. Espérons que tout se passera bien et que le terrain sera opérationnel! Des travaux de réfection de la cour de l'école maternelle Joliot-Curie seront également menés.

Au titre des nouvelles moins réjouissantes, la ville s'est vue contrainte de déposer un référé auprès du tribunal au sujet des rues des cités du Tunnel. Deux tranches sur trois des travaux qui ont été réalisés sont l'objet de malformations importantes. Il va falloir là s'armer de patience car la ville ne peut rien entreprendre tant qu'aucune expertise n'aura été réalisée.

Bel été à tous.

Fabrice Brogi
Maire d'Auboué

1 Le mot du maire



2 Budget

3 A propos de l'EPFL



4 Urbanisme

6 Travaux

7 Service Public

8 Action sociale

9 Portrait de M^{lle} Demey

10 Echos locaux

12 Agenda

Urgences médicales

Médigarde : 0 820 33 20 20

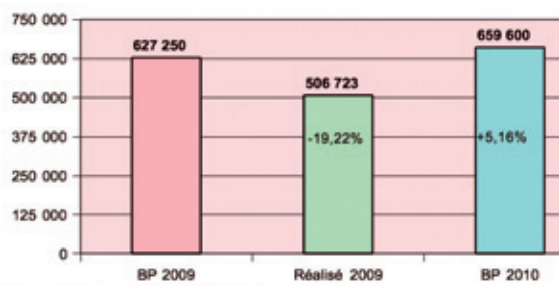
SAMU : 15

Pompiers : 18

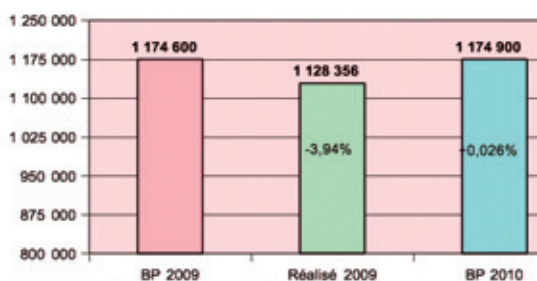
www.auboue.fr



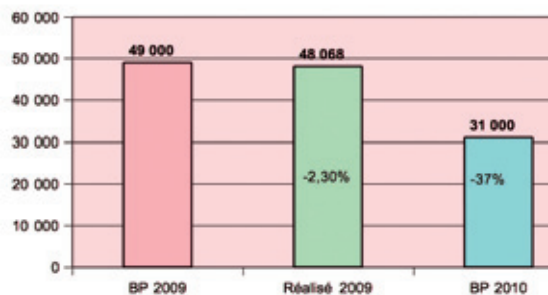
Charges à caractère général



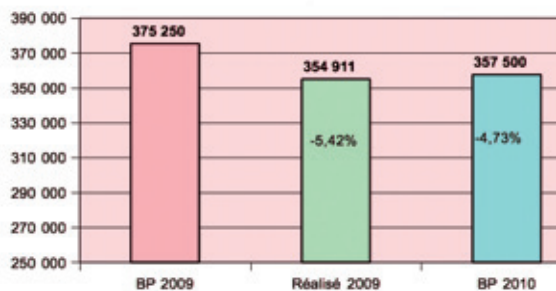
Charges personnel et frais assimilés



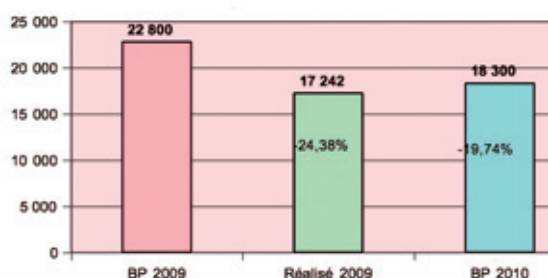
Charges financières



Autres charges de gestion courante



Charges exceptionnelles



UNE ANNÉE charnière

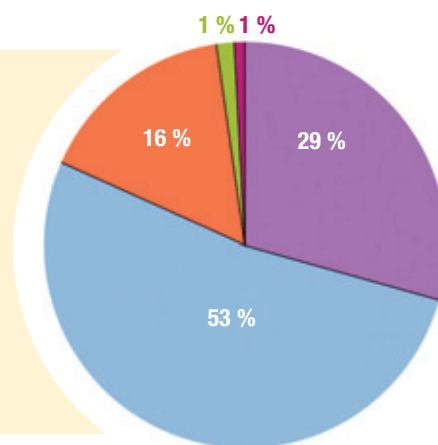


Jean-Pierre Hellak et Martine Urban

Le vote du budget communal est l'acte politique majeur de tout Conseil Municipal. L'exercice 2010 est qualifié par l'adjoint aux finances Jean-Pierre Hellak de "paradoxal" et "d'année charnière". Examen de cette donnée singulière en présence de madame Martine Urban Directrice Générale des Services.

Budget primitif 2010 Dépenses

Autres charges de gestion courante	: 357 000 €
Charges financières	: 31 000 €
Charges exceptionnelles	: 18 300 €
Charges à caractère général	: 659 600 €
Ch. personnel et frais assimilés	: 1 174 900 €



Afin de dresser le cadre précis dans lequel le conseil a bâti les moyens et perspectives budgétaires de la commune, l'élu et la responsable de l'administration locale indiquent d'une même voix que "la ligne de conduite est la maîtrise des dépenses de fonctionnement, car nos recettes baissent lentement mais inexorablement." Pour Jean-Pierre Hellak "Une raison essentielle de cette érosion progressive des moyens financiers disponibles, découle de la volonté du pouvoir central de mettre en cause les collectivités locales. En réduisant les ressources de celles-ci et en supprimant entre autres la taxe professionnelle, il va créer inmanquablement de grosses difficultés pour la CCP et par ricochet à notre commune. Courons-nous vers la fin de la décentralisation et donc des pouvoirs locaux? Il faut rappeler que les collectivités assurent dans notre pays, 73 % de l'investissement public au travers des transports, de l'enseignement ou encore de la santé."

Pour Auboué aussi, les recettes sont tributaires de la population et des dotations d'Etat dépendant du nombre d'habitants. Si celui-ci baisse, les dotations en pâtissent. C'est pourquoi la commune "s'inscrit de manière volontariste dans la reconquête de positions plus favorables" selon l'adjoint au maire, annonçant que "2010 est l'année de démarrage de gros projets d'investissements d'avenir : comme

la nouvelle école, la réorganisation urbaine du quartier des Glacis, le lotissement prévu à Coinville ou encore la réaffectation du bâtiment de l'ancien collège."

Tel est donc le paradoxe souligné par Jean-Pierre Hellak et Martine Urban "avec des recettes en diminution, nous engageons sans attendre tous ces travaux, parce qu'ils sont le levier, le socle desquels dépend une nouvelle vigueur à redonner à la commune."

Responsabilité et audace

Pour tous ses projets, le conseil municipal sait qu'il sera subventionné et parfois de façon significative comme pour les Glacis. "C'est pourquoi, l'équilibre est obtenu sans augmentation des taux des 3 taxes communales", précise l'adjoint qui souligne aussi "la volonté d'optimiser le taux d'occupation de certaines de nos infrastructures communales, en prospectant auprès des communes voisines pour un partenariat mutuellement avantageux, puisque certaines d'entre elles ont besoin de services de cette nature pour leurs associations".

Esprit de responsabilité et audace réaliste sont donc les maîtres mots de l'action municipale en matière de budget.

A PROPOS de l'EPFL

Poursuite des démarches



Dans mon éditorial du bulletin communal n°5 de novembre 2009, je rappelais les démarches entreprises auprès de l'Etablissement Public Foncier de Lorraine (EPFL) au sujet du prix très surévalué par une étude de France Domaines, de l'acquisition des terrains de Géranaux et Coinville...

En substance je faisais valoir que si la bonne foi de personne ne devait être mise en cause, il ne résultait pas moins des termes de la transaction que si 30 471 m² avaient été cédés à l'euro symbolique, 13111 autres ont été payés 650 000 euros soit 49,58 euros le m², ce qui de l'avis général est beaucoup plus que la valeur réelle.

En conséquence, la municipalité, après une réunion tenue en Sous-Préfecture le 4 septembre en présence du Sous-Préfet, de l'EPFL et de France Domaines (restée sans suite) s'adressait par courrier du maire daté du 29 décembre, au Préfet de Région sous couvert de monsieur le Sous-Préfet de Briey, exprimant son bon droit de renégocier ce prix et d'allonger la durée de remboursement.

Ce bon droit est fondé sur la démonstration que la classification des terrains était erronée et que l'estimation s'élève pour les terrains payés à 252250 euros et non à 650000!

Si la situation est bloquée c'est parce que l'EPFL a fait savoir à la commune d'Auboué qu'il ne lui était pas possible de revenir sur un acte notarié signé et publié et maintenu que la classification de

secteur et qui n'ont pas le handicap géologique des nôtres, se négocient entre 10 et 20 euros le m².

Aussi, et afin de permettre à la commune de se relever des terribles



ces terrains était conforme au POS d'alors. L'EPFL offrait la possibilité d'étaler le paiement des dernières annuités restant dues.

En fait, et de manière tout à fait incontestable, il est établi que des terrains comparables dans le

difficultés entraînées par les conséquences de l'exploitation irresponsable de son sous-sol minier, il faut que le bon sens l'emporte.

Cela est possible car on peut entre autres revenir sur l'acte notarié. La municipalité ne nie pas la complexité de ce dossier.

Dans un souci d'équité la commune a demandé à l'EPFL un état des frais engagés sur Auboué et d'établir une distinction entre le foncier bâti et le foncier non bâti afin de connaître la somme qui lui est réellement imputable, la commune n'étant en rien concernée, notamment par les coûts d'acquisition et de démolition des maisons.

Dans sa réponse du 12 février 2010, et malgré les interventions diverses en faveur d'Auboué, notamment du Conseiller général Jean-Pierre Minella et du député Jean-Yves Le Déaut, l'EPFL maintient que la valeur vénale arrêtée par France Domaines en 2007 correspondait "*au seul coût du foncier*".

Ce lourd dossier n'a donc pas encore trouvé la solution politique que les nécessités imposent. En conséquence la municipalité poursuit ses démarches.

Fabrice Brogi



Raymond Zampetti, adjoint au maire



RÉHABILITATIONS et aménagements

Le lotissement "Les Glacis" réalisé entre 1955 et 1958 présente aujourd'hui un aspect vétuste et relativement dégradé, en particulier dans les domaines de la voirie et des réseaux.

L'adjoint rappelle qu'une "des principales causes de cette dégradation est l'affaissement minier de 1972 qui a touché la partie sud-ouest. La municipalité a confié à la DDE la rédaction du programme technique et l'estimation de l'enveloppe financière nécessaire à cette réhabilitation qui s'intègre dans une réflexion d'ensemble d'urbanisation du secteur".

Le recensement des questions à régler montre que, comme le note l'adjoint au maire "une voirie très dégradée, des réseaux d'eau et d'assainissement profonds vétustes et sous dimensionnés, des réseaux secs (EDF, Telecom, Eclairage Public) aériens inesthétiques. En outre, les véhicules, du fait de l'étroitesse des voies sont en fréquents conflits avec les piétons, sans parler des stationnements anarchiques. Bref il était temps de remodeler tout cela".

Concernant les travaux programmés Raymond Zampetti les indique brièvement " la réfection des voiries et la réalisation des aménagements suivront, cela va de soi, les travaux d'enfouissement de tous

les réseaux et de remplacement des conduites actuelles. Concrètement cela veut dire : pour l'assainissement la construction d'un collecteur sous la voie principale. Concernant le réseau d'eau potable une canalisation neuve va être posée ainsi que trois poteaux d'incendie, la reprise des branchements particuliers va être réalisée. Les réseaux EDF, France télécom et télédistribution seront remplacés et enfouis. Enfin pour ce qui est de l'éclairage public, sont prévus des candélabres sur les voies et des bornes lumineuses au niveau des aménagements ponctuels".

Pour les coûts de l'opération Raymond Zampetti détaille "980 000 € HT pour les travaux et 120 000 € HT pour les études et frais annexes, pour un chantier exceptionnel de réhabilitation urbaine, dont les premiers coups de pelle sont attendus fin 2010 ou début 2011".



Nettoyage de printemps



Cette année encore il aura fallu plusieurs chargements pour débarrasser tous les débris ramassés lors de la journée de nettoyage organisée le

samedi 3 avril par la municipalité. Nous rappelons qu'il est strictement interdit de se débarrasser de ses poubelles, bidons, sièges de voitures, pare-chocs, batteries, pneus, matelas, vélos ou autres jouets dans les bois, rivières ou ailleurs dans la nature. La planète et notre cadre de vie en pâtissent, d'autant plus que :

les poubelles sont ramassées deux fois par semaine par le SIRTOM (à ne sortir que la veille au soir du ramassage), que les bidons, bouteilles plastiques et autres objets recyclables sont ramassés une fois toutes les deux semaines avec les sacs de tri sélectif (voir calendrier sur agenda communal), que des conteneurs à verre sont répartis sur toute la commune, que pour les objets encombrants il suffit d'appeler **le SIRTOM au 03 82 20 22 00** qui fixera une date de passage et qu'enfin pour les pare-chocs, vélos... il y a la déchèterie à Homécourt. Tous les outils existent pour que notre environnement et notre cadre de vie soient respectés et protégés alors, servons-nous en!

Les horaires de la déchèterie :

Mardi - Jeudi : 14h à 18h,
Mercredi - samedi : 8h à 12h / 14h à 18h
Vendredi - Dimanche : 8h à 12h

www.sirtom.fr

PAVE : plan de mise en accessibilité de la voirie et des aménagements publics

Urbaniser c'est prévoir la mise à disposition pour tous les habitants de tout l'espace public. C'est pourquoi la municipalité, en application de la loi du 11 février 2005 pour **l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées** élabore son propre plan local.

Pour l'adjoint au maire "une société moderne, solidaire et durable doit veiller à l'insertion pleine et entière de tous et singulièrement des personnes en situation de handicap et à mobilité réduite. L'objectif fixé est

d'atteindre une accessibilité des espaces publics dans les meilleurs délais, d'autant que nous serons tous concernés par des difficultés de déplacement à un moment de notre vie".

Consciente du défi ambitieux que cela représente, la municipalité comme le souligne **Raymond Zampetti** "a décidé de réaliser un diagnostic précis des problèmes d'accessibilité existant dans la commune afin de préserver la chaîne de déplacement. C'est la commission aménagement et développement durable qui est chargée de le mener à bien. La réalisation du PAVE sera élaborée en concertation avec les associations locales".

Réseau câblé



Le 2 mars dernier, la direction de Numéricable, informait Fabrice Brogi, de l'arrêt de la diffusion des deux chaînes belges et de la réflexion engagée pour les diffuser en mode numérique terrestre.

Le 5 mai l'opérateur précise dans un nouveau courrier au maire qu'il ne peut pas "techniquement reprendre le bouquet des chaînes belges et le diffuser dans de bonnes conditions sur le réseau câblé".

Ayant décidé de participer au déploiement de la TNT (18 chaînes gratuites) ainsi que de chaînes de la TNT étrangère, Numéricable assure que "cette opération permet de recevoir, via un adaptateur TNT, toutes ces chaînes en qualité numérique."

Cependant avec la fin prévue le 28 septembre de l'analogique sur les émetteurs hertziens, le directeur de Numéricable confirme que la diffusion analogique sera maintenue au-delà de cette date afin de ne créer aucun préjudice aux abonnés.

Propreté



De nouvelles poubelles vont être installées; souhaitons que cet investissement ne soit pas inutile.

Les déjections canines sont un véritable fléau. S'il vous plaît respectons le travail des employés communaux et protégeons le bien-être des enfants qui jouent dans les espaces verts.

Lotissement Victor Hugo

Pour les quatre parcelles à vendre :
renseignements en mairie au 03 82 22 40 00

Chemins de promenade



Ils sont strictement **interdits aux engins motorisés**. Les œuvres des Aubouéselles 2009, des fleurs et des bancs y ont été installés pour notre plus grand plaisir, prenons en soin!

Plan local d'urbanisme

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) qui gère les règles d'urbanisme et le développement de la commune est opposable depuis décembre 2009. *

Tous les travaux de construction ou de rénovation doivent faire l'objet d'une déclaration d'urbanisme. Aux règles du PLU s'ajoutent les règlements des différentes servitudes d'utilité publique en

vigueur sur la commune que sont les Plans de Prévention des Risques (PPR) qu'ils soient naturels (inondations), Miniers ou Technologiques, ou les cartes d'aléas (retrait gonflement des argiles...). Avant toute construction ou rénovation renseignez-vous en mairie ou prochainement sur le site Internet de la ville pour connaître les règles qui s'appliquent à votre projet.

Le Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT) Titanobel est en enquête publique du 26 avril 2010 au 26 mai 2010. **Le commissaire enquêteur sera en mairie:** d'Auboué : le 12 mai de 14 H à 17 H, de Moineville : le 18 mai de 9 H à 12 H, de Moutiers : le 26 mai de 14 H à 17 H

informations

* Il est consultable en mairie et bientôt sur www.auboue.fr



Michel Chechetto, adjoint au maire

PROGRAMME 2010

Selon une enquête auprès des Français, ceux-ci exprimeraient des attentes fortes en matière d'équipements publics. Au point qu'ils seraient près de 75 % à considérer que "les élus doivent développer et entretenir des équipements publics de qualité même si cela nécessite des investissements coûteux".

Il faut en toutes circonstances faire la part des choses ; mais assurer le confort auquel les citoyens aspirent en matière de services rendus par les équipements et la qualité du cadre de vie, est légitime. Chargé de cette responsabilité municipale Michel Chechetto, adjoint au maire fait le point : " La démolition de l'ancienne école qui est en cours, a naturellement été précédée du désamiantage des parties concernées. C'est une entreprise spécialisée qui a été chargée de ce travail et elle s'est parfaitement acquittée de cette tâche en une quinzaine de jours à partir du diagnostic établi dans les règles de l'art. Ce chantier d'un montant de 46 000 euros avec la démolition complète sera terminé pour la fin mai. La reconstruction pourra alors être engagée afin de tenir notre objectif d'une rentrée en septembre 2011".

Comme Paris ne s'est pas fait en un jour, pour Auboué aussi, la patience est nécessaire. Ainsi les choses avancent à leur rythme comme l'indique l'adjoint au maire : " pour la rue de Metz et Coinville les travaux d'assainissement vont commencer prochainement, puisque le choix des entreprises est fait, et dureront environ trois mois, en comprenant bien sûr, la viabilisation complète du nouveau lotissement qui redonnera vie, nous en sommes persuadés, au quartier durement frappé par les affaissements miniers.

Rue de Metz, la commune est en discussion avec des investisseurs intéressés par la construction d'un premier petit ensemble de 4 logements de plain-pied qui pourraient satisfaire l'attente de certains seniors. C'est une opportunité qui peut répondre à un besoin réel, car des personnes propriétaires de leur maison ou appartement comprenant des étages, peuvent considérer qu'un appartement moderne et de plain-

pied est préférable. En tout cas, si des personnes sont intéressées elles peuvent se faire connaître en mairie".



Chemin de la Preille



Démolition de l'école

Michel Chechetto revient sur les travaux réalisés dans le tunnel ferroviaire : " La SNCF nous a confirmé que les travaux vont se poursuivre en juillet et août, et compte tenu de leur importance et du délai contraint ils s'effectueront en 3 postes, y compris les samedis et dimanche. la Société Nationale s'engage par ailleurs à veiller tout particulièrement à ce que ce chantier apporte le moins de nuisances possibles aux riverains".

Stade de football Louis Introini

Liste des travaux à entreprendre à partir du printemps 2010 et entrant dans le cadre des travaux du marché de base

1* Tontes normales au printemps.

2* Carottage général du terrain avec extraction.

3* Apport de sable en quantité importante (100 à 150 t), répandage sur le terrain avec insistance sur les zones facilement argileuses.

4* Passage du filet pour faire pénétrer le sable dans les carottes. Postes 2, 3, 4 réalisés à partir du début juin si possible.

5* Réalisation des fentes de suintement début juillet, ensemencement des fentes, arrosage.

6* Regarnissage par sursemis début juillet.

7* Poursuite des tontes, traitement phytosanitaire.

8* Roulage, déflachage si nécessaire et finition de l'épierrage.

9* septembre 2010 mise à disposition de la commune et démarrage du jeu sur le terrain.



INDEPENDANCE et responsabilité

C'est au fil des siècles que la fonction publique s'est bâtie. Tout d'abord au service de la royauté, de ses seigneurs et de ses courtisans. Il a fallu se battre, verser du sang parfois, pour qu'elle se transforme afin que l'intérêt général prenne le pas en se distinguant nettement de la somme des intérêts particuliers.

C'est dans cet esprit qu'a été élaboré à la Libération le premier statut démocratique des fonctionnaires, institué par une loi du 19 octobre 1946. De 1983 à 1984 Anicet Lepors a œuvré pour, d'une part mettre sur pied et unifier une fonction publique à trois versants (Etat, collectivités territoriales, établissements publics hospitaliers) et d'autre part faire en sorte que les 5200000 agents publics de l'époque soient tous placés dans une position statutaire, réglementaire et non contractuelle. A Auboué la fonction publique est assurée par deux catégories de travailleurs : l'administration et les services techniques.

Avec **Jean-Louis Galassi**, responsable des services techniques de la commune, examinons les missions assurées par les 12 personnes affectées à ce secteur. "Nous couvrons tous les corps de métiers puisque nous assurons l'entretien des espaces verts, les travaux de maçonnerie, d'électricité, de peinture, de menuiserie, de mécanique et même les transports en bus des scolaires ou du 3^e âge".

Les interventions sont évidemment consacrées au domaine communal, comme le précise Jean-Louis Galassi "cela

concerne les rues, les logements communaux, les écoles, le stade et toutes les salles dont la commune dispose, et bien évidemment en toutes saisons. Par exemple en hiver, nous sommes en astreinte de jour comme de nuit. Et quand l'hiver est aussi rigoureux que celui que nous venons de vivre, cela veut dire très précisément en 13 semaines, 25 sorties de nuit à raison de 3h30 pour chacune d'elle et au moins 30 tonnes de sel répandues dans les rues, plus la lame de déneigement autant que nécessaire. Notre rôle est de permettre la meilleure circulation possible des habitants et notamment des ouvriers qui partent tôt de chez eux et doivent trouver des rues dégagées pour se rendre à leur travail".

Il est un fait qu'aucun pépin sérieux n'a été enregistré et que les Aubouésiens ont pu circuler aussi bien que possible compte tenu de la météo particulièrement agressive du dernier hiver. Fort heureusement le printemps arrive chaque année et l'été suit tout aussi régulièrement.

Pour Jean-Louis Galassi c'est une autre mission d'intérêt général qui commence: "nous

sommes comptables de la propreté des rues et de notre environnement. Nous, cela veut dire tout le monde et si les services techniques font tout ce qui est nécessaire, il est parfois regrettable que leurs efforts soient en partie contredits par des actes d'incivilité, comme les boîtes de boisson jetées en certains endroits, les déjections canines et autres inconvénients qui nuisent à la tranquillité du plus grand nombre. Car, même si on peut toujours faire mieux, à Auboué il y a partout des corbeilles et des conteneurs pour recueillir les petits déchets sans les jeter sur la voie publique. Cela dit nous consacrons aussi notre temps aux espaces verts qui font l'objet d'un effort particulier et conséquent. Au point que 3 personnes du service sont affectées en permanence à ce travail. Depuis deux ans de gros progrès ont été enregistrés avec l'achat de matériel et de fleurs, ce qui nous permet d'élargir les zones de

fleurissement à l'ensemble des quartiers. Enfin, un arboretum a été créé aux Pariottes, pour le plus grand plaisir des petits et des grands amateurs de plantes et d'arbres".

A cela s'ajoutent les interventions dans les écoles "pour toute réparation ou entretien. C'est rapide, bien fait et à moindre coût pour la commune" souligne encore le responsable technique de la ville.





Action sociale



Arlette Fabbri, adjointe au maire

RÉSIDENCE MONMOUSSEAU une attention particulière



Karine Thaize, gardienne de la résidence

Pour assurer le gardiennage des 25 appartements de la Résidence Monmousseau, c'est-à-dire garantir les services de lien social avec les personnes âgées, la commune a confié ce poste à madame **Karine Thaize**. Arlette Fabbri, adjointe au maire évoque les ajustements intervenus: *"Karine occupait depuis un certain nombre d'années des fonctions d'entretien à la Résidence, et sa connaissance du lieu et de ses occupants dont elle est appréciée, la désignait pour cette nouvelle fonction. Avec elle, Laurent Zanetta en poste en cuisine depuis une bonne quinzaine d'années, aura désormais la charge de livrer les repas que par commodité et moindre coût nous avons décidé de faire préparer par un traiteur. Cela lui laisse ainsi du temps pour occuper d'autres tâches notamment l'entretien des espaces verts de la Résidence et de menus travaux d'entretien au service des résidents. Comme nous sommes en train de refaire complètement le jardin, notamment en remplaçant des arbres sur l'arrière par des haies, il y a de quoi faire"*.

Mais les changements intervenus, comme le souligne madame



l'adjointe, touchent aussi à un confort renforcé grâce à des aménagements comme " la réalisation par Francis Giorla, employé communal et Fayçal Nouira en contrat aidé, d'un local accueillant 5 machines à laver le linge, ce qui n'existait pas encore. En plus ont été installées une porte coupe-feu et une alarme incendie. Il est prévu l'aménagement d'un local pour les poubelles et dans un tout autre domaine, le réaménagement d'un petit salon, pour en faire un lieu convivial à la disposition des résidents et de leurs éventuels visiteurs".

Arlette Fabbri précise aussi " la décision de mettre en place dès l'automne prochain, un atelier mémoire dont l'objectif est de lutter contre la déficience de celle-ci. Il pourra s'adresser à toute personne concernée."



Sport



Gros plan sur les basketteurs seniors du C.S.M.A.

Avec un effectif renforcé en nombre et qualité, le C.S.M.A. a aligné deux équipes seniors en championnat. Si pour les plus jeunes de l'équipe B, l'objectif de se maintenir est d'ores et déjà atteint, celui de l'équipe A est proche de se concrétiser: la montée en division supérieure (excellence régionale) lui tend de plus en plus les bras.

A ce jour, nos basketteurs ont terminé la première phase de leur championnat en tête de leur poule avec 17 victoires et une défaite. Les points acquis lors de la phase initiale placent nos basketteurs en position très favorable à l'abord de la seconde phase: 5 victoires leur permettraient de concrétiser l'objectif de début de saison et d'être sacrés champions de Lorraine catégorie Honneur. Bonne chance.



Après sept années d'enseignement, Mademoiselle Esther Demey a été nommée, à sa demande, à l'école primaire d'Auboué dont elle assume la fonction de direction depuis la dernière rentrée. Au terme proche de cette première année riche

d'expériences et en vue des changements structurels importants en cours, la directrice fait un premier bilan et évoque les perspectives d'avenir scolaire de la commune.

Même si cela va de soit, il n'est pas inutile de rappeler que l'instituteur (ou institutrice) aujourd'hui professeur des écoles, doit avoir la passion de l'enseignement et Esther Demey se souvient avoir ressenti en elle "un besoin de donner aux autres, depuis (son) plus jeune âge". Le parcours de la future professeur des écoles a commencé en faculté, où elle a dû obtenir une licence pour soumettre ensuite son dossier à l'Institut Universitaire de Formation des Maîtres (IUFM) de Nancy.

Après une première année consacrée à la préparation du concours de professeur des écoles et la réussite de ce concours, Esther Demey comme tous les étudiants de cette filière est devenue stagiaire, alternant formation et enseignement..

Toujours un retour

La formation de professeur des écoles consiste à préparer les étudiants à "prendre en charge toute une classe pendant une année, à assimiler les règles de l'atout majeur qu'est la pédagogie, à apprendre le calme, la patience et la clarté qui jouent un grand rôle, à faire parfois preuve de fermeté sans être rigide. Puis nous sommes lancés dans la vie réelle et l'exercice de ce beau métier. J'ai toujours considéré, et mon expérience me l'a confirmé depuis, qu'en travaillant avec les enfants, il y a toujours un retour. Malgré les difficultés c'est un métier plein de vie, qui bouge tout le temps".

Devenue titulaire d'un premier poste à Longwy en 2002, Esther



Demey a été nommée, deux ans plus tard, directrice de l'école de Gouraincourt où elle a exercé jusqu'en 2007. Et avant d'arriver à Auboué elle enseignera encore deux années "toujours comme directrice à Neuves-Maisons, au sud du département" souligne-t-elle.

A Romain Rolland en juillet-août 2009, à la veille de la rentrée "c'est le grand chambardement du déménagement avant la démolition de l'école et le changement complet de l'équipe enseignante. Donc le début d'année n'a pas été facile mais la mairie, je tiens à le souligner, a tout mis en œuvre pour nous simplifier les choses".

Stabilité

Installée dans les anciens locaux du Collège Allende "l'équipe pédagogique, jeune et dynamique, s'est

mise au travail efficacement dans les 7 classes du groupe scolaire (6 classes ordinaires et 1 CLIS) pour un total de 124 enfants. Hélas à la prochaine rentrée une classe est supprimée."

La directrice explique que "les effectifs étaient relativement stables mais plutôt faibles, donc une menace pesait et même si les Inspecteurs ont tenté de préserver la situation, c'est-à-dire des effectifs moins chargés parce que c'est mieux pour tout le monde, cela n'a pas été possible. Il faut aussi dire que l'école manquait de stabilité au niveau de l'équipe enseignante et cela nous a fragilisés. Désormais nous avons une équipe qui reste, qui assure la stabilité si importante à tout travail dans la durée et de fait les rapports avec les parents d'élèves sont meilleurs. En effet, ceux-ci s'étaient détériorés au point que des élèves sont partis vers d'autres écoles de communes voisines. Les équipes étaient

plutôt jeunes mais cette année nous avons une équipe un peu plus expérimentée."

Mademoiselle la directrice prépare donc sereinement la prochaine rentrée avec en point de mire "une possible prise de possession de la nouvelle école à la rentrée de septembre 2011, si rien ne vient contrarier le plan de marche fixé par la municipalité".

Désormais "installée" dans la commune, la citoyenne Esther Demey considère celle-ci comme "une petite ville sympa, dont les épreuves récentes ne peuvent effacer la richesse de l'Histoire ouvrière si singulière. Concernant la gestion de l'école, je peux dire qu'il est très important de pouvoir compter sur une municipalité vraiment attentive aux besoins de l'école."

OPAH : premier bilan

L'OPAH (opération programmée d'amélioration de l'habitat) a été lancée par le Communauté de Communes du Pays de l'Orne (CCP) début septembre 2009.



Des permanences régulières sont effectuées par le Centre d'Amélioration du Logement (CAL) en mairie d'Auboué, le 4^e vendredi de chaque mois (de 13h30 à 15 heures à compter du mois de mai).

Rappelons que l'OPAH a pour objectif premier d'**améliorer l'habitat ancien (15 ans et plus)** en encourageant les propriétaires privés à réaliser des travaux de rénovation des logements qu'ils occupent ou qu'ils destinent à la location. Tous les travaux de mise aux normes de confort (sanitaires, isolation, chauffage, électricité), de réhabilitation (réfection de toiture, remplacement de baignoire par une douche, monte-escalier..) peuvent bénéficier de subvention de l'ANAH sous certaines conditions.

➤ Pour tout renseignement, vous pouvez vous adresser à la permanence du CAL en mairie ou appeler le CAL au 03 83 30 80 60 tous les après-midis.

A ce jour, 46 dossiers ont été instruits par le CAL sur le territoire de la CCPO. 37 ont d'ores et déjà obtenu un accord de financement, 9 sont en attente de la décision d'octroi de leur subvention. Au total ce sont 2 000 000 € de travaux qui sont prévus dont 55 % au profit d'entreprises du secteur.

Pour Auboué, 44 personnes ont été reçues à la permanence du CAL. Les travaux envisagés s'élèvent à 485 375 €, les subventions se montant à 234 379 €.

Cette opération démarrée en septembre 2009 s'échelonne sur trois ans. Si vous avez des projets de travaux, n'hésitez pas à vous renseigner auprès du CAL, soit à la permanence soit téléphoniquement.

La commune a voté en plus un budget de 10 000 euros pour aider au ravalement des façades des habitations non comprises dans le périmètre OPAH défini par la CCPO. Le règlement d'attribution des subventions reste encore à préciser. Un peu de patience alors!



BIENTÔT UNE VIE À TROIS

Après le séisme en HAÏTI, des semaines de souffrance et d'angoisse, l'espoir renaît...

Suite au séisme du 12 janvier en HAÏTI, nous avons organisé une collecte au profit de notre crèche SED (soutien aux enfants en difficultés) dans laquelle se trouve encore notre fils Léandre, 22 mois.

Nous vous remercions pour tous vos dons (vêtements, chaussures, nourriture, médicaments, jeux...). Tout sera acheminé le 15 mai par container et remis en main propre. Si tous vivent encore dehors sous des bâches et des tentes, nous continuons de nous battre pour améliorer leur quotidien. Notre association ASF a collecté des fonds qui ont permis l'achat d'un générateur d'électricité, d'un terrain situé hors de la faille et l'achat de nourriture sur place.

Nous collectons maintenant des fonds pour construire notre crèche le plus rapidement possible et permettre aux enfants et aux adultes de retrouver des conditions de vie plus humaines.

Léandre que nous avons rencontré au cours d'un premier voyage en HAÏTI pendant les fêtes de fin d'année 2009-2010, va bien. Il marche et nous attend sagement et très courageusement. Nous espérons que notre procédure arrivera à son terme cet été et qu'Auboué comptera un petit habitant supplémentaire dans les prochains mois.

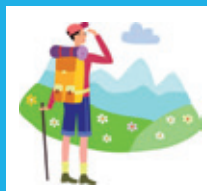
Béatrice ROBUCHON, François MOUGEOT et Léandre,
6 place de la Poste, AUBOUÉ

Pour tous renseignements : Adoption Sans Frontière <http://asf.adoption.free.fr>



sport

CRÉATION D'UN CLUB DE MARCHÉ



Jeudi 8 avril une réunion s'est tenue à la MJC pour la création d'un club de marche loisir.

Ce club pourrait être une activité de la MJC en association avec l'office des sports le temps que cette nouvelle activité prenne de l'essor avant de s'affilier à la fédération française de randonnée pédestre et d'avoir un comité.

Toute personne intéressée est invitée à s'inscrire à la MJC moyennant le prix de la carte de la MJC qui donne aussi la possibilité d'emprunt de livres à la bibliothèque.

Une marche est programmée en partenariat avec les amis de l'histoire et l'office des sports le 12 juin 2010 de 8h30 à 11h sur un parcours concocté par l'ami Dédo Rossolini et toute son équipe. Cette journée servira au lancement du club loisir et marche.

Pour tous renseignements: s'adresser à la MJC, et à l'office des sports .

environnement

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES



L'année dernière la passion et l'effort des habitants pour l'embellissement de leur habitation et donc de la commune ont été récompensés par la remise des prix du concours des maisons et balcons fleuris.

PALMARÈS 2009

Maisons avec jardin :

- 5^e prix : M. et M^{me} BOCCICCHIO Luigi
- 4^e prix : M. et M^{me} WENTZLER Guy
- 3^e prix : M. et M^{me} PIEROTTI Henri
- 2^e prix : M. et M^{me} GELLI Oreste
- 1^{er} prix : M. et M^{me} CUCCU Alfred

Terrasses et balcons :

- 3^e prix : M. et M^{me} STENGEL Jean-Louis
- 2^e prix : M^{me} GHIDINI Yolande
- 1^{er} prix : M. et M^{me} ADLER Gabriel

Prix du CMJE :

- 2^e prix : M. MICHEL René
- 1^{er} prix : M. et M^{me} CASTELLETA Janny

La municipalité n'est pas en reste, cette année encore les jardiniers ne vont pas ménager leurs efforts pour que le fleurissement soit à la hauteur des souhaits de la commission.

AUBOUÉSIELLES 2010

Mandala Sculptures



Sacrée ! Ma Planète !
5 sculpteurs
5 matériaux
5 jours

25 au 29
mai
2010



Monik GRANDEMANGE
Pierre et Bois



Pascal CHARRONDIÈRE
Osier



Christine CECCATO
Terre



Sylvain GOGUELY
Bois



Louis THEOBALD
Fer

Et le concours des élèves de l'école maternelle H. Wallon et de l'école de sculptures de Jaumont

nuisances

CITÉS DU TUNNEL

Au sujet des malfaçons dans les rues des cités du tunnel la municipalité a engagé une procédure dont voici les étapes:

- Dépôt d'un référé devant le Président du Tribunal Administratif de Nancy
- Nomination d'un expert par le Président du Tribunal Administratif
- Expertise en présence de toutes les entreprises ayant participé aux travaux
- Expertise son objectif : Connaître les causes, proposer les remèdes, les chiffrer, déterminer les responsabilités
- Après dépôt du rapport : soit Entente avec les entreprises, soit contrainte judiciaire.

démocratie

RÉUNION DE QUARTIER

Rencontre avec le maire pour échanger avec les habitants



culture

Aubouésiennes

LES OBJECTIFS GÉNÉRAUX :

Créer des liens :

- Historique: le feu des hauts fourneaux a imprimé sa mémoire dans le cœur des habitants de vallée de l'Orne
- Intercommunal: Auboué se trouve au cœur géographique du fil de l'Orne
- Intergénérationnel: unir des personnes de tous âges, faire travailler ensemble les enfants des écoles, les ados de la M.J.C. et les riverains, c'est le défi que se lancent les organisateurs

Laisser une trace :

Soigner l'image d'Auboué, enrichir le patrimoine local pour que chacun soit fier de sa ville, tel est le défi des organisateurs.

Vivre ensemble :

A chaque journée son thème, vous pourrez partager le repas des artistes et goûter aux diverses animations proposées sur les thèmes suivants:

PROGRAMME 2010 :

Mardi 25 mai 2010

Journée Europe de l'Est

Mercredi 26 mai

Journée Italienne (Pasta asciutta, danses)

Jeudi 27 mai

Journée Espagnole (Paëlla)

Vendredi 28 mai

Soirée Afrique noire

Samedi 29 mai

Soirée Afrique du Nord

enquête

Enquête sur les ressources et conditions de vie des ménages



L'Insee réalise, entre le 10 mai et le 26 juin 2010, une enquête sur les ressources et les conditions de vie des ménages. L'enquête s'inscrit dans un dispositif statistique

européen et porte sur les ressources et les charges des ménages, les conditions de logement, ainsi que sur la formation, l'emploi et la santé des individus.

Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'Insee chargé de les interroger prendra contact avec eux. Il sera muni

d'une carte officielle l'accréditant.

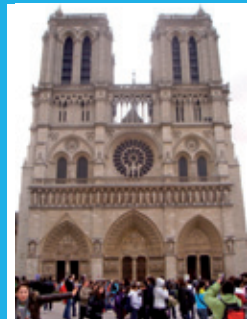
L'enquête prend la forme d'un panel sur plusieurs années, certains des ménages concernés ont déjà participé aux collectes précédentes et connaissent donc déjà bien ce dispositif.

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

voyage

La lettre de la classe de CM2 en Voyage à Paris

Mercredi 31 mars, la mairie d'Auboué a organisé un voyage au Sénat pour les élus du Conseil Municipal des Jeunes et les élèves de CM2. (...) Après quelques heures, le bus s'est arrêté au bord de la Seine. Là, nous avons pu manger un peu et nous avons marché jusqu'à Notre Dame de Paris que nous avons visitée. (...) Nous sommes ensuite passés devant l'Hôtel de Ville puis le Centre Pompidou, qui est composé de nombreux tuyaux de couleurs. On croirait qu'il n'est pas fini. Devant, il y a aussi des fontaines. (...) Après le repas, nous avons descendu l'avenue des Champs Elysées pour aller au Sénat. Sur le chemin, nous avons aperçu la Tour Eiffel, l'Obélisque et nous sommes passés devant l'Assemblée Nationale, qui compose, avec le Sénat, le Parlement Français. (...) Une guide nous a montré un petit film qui présentait le fonctionnement et le rôle du Sénat. Nous avons visité la salle du livre d'or, un des appartements de Marie de Médicis et nous avons ensuite assisté à un débat à l'intérieur de l'hémicycle. On a aussi vu le trône de Napoléon I^{er}, car c'est lui qui a créé le Sénat. (...) Nous sommes arrivés à Auboué à 1h, les parents nous attendaient. Nous étions fatigués mais contents, c'était vraiment une très bonne journée! Les élèves de CM2



Agenda été 2010

Les terres de Coinville



⇒ **3 juillet** : Journée de la confiture et dégustation offerte d'un petit-déjeuner



⇒ **15 août** : Méchoui - couscous



⇒ **9-10 octobre** : Journée de la pomme : dégustation de beignets, jus de pommes, compotes...

Les Amis du Pré OMSA



⇒ **16 mai** : Foulée Aubouésienne

Pétanque F.S.G.T.



⇒ **31 juillet** : Challenge de la ville d'AUBOUÉ

Les Amis de l'Histoire OMSA



⇒ **12 juin** : Marche promenade sur la découverte d'AUBOUÉ

Amicale des Pariottes



⇒ **6 juin de 7 à 20h** Vide grenier dans les locaux de l'amicale et alentours.